

*ceux qui voudront s'enroller, seront les maîtres de le faire pour un terme de quatre ou de trois ans, ou pour le tems de la présente Guerre, à leur choix; & à l'expiration du terme de leur engagement, on leur remettra de la part du Régiment le montant total de leur Caisse, sans en rien retenir pour leur remplacement. Fait à Bruxelles le 25. Janvier 1758.*

En conséquence, les Recrues ont été levées & se levent avec tant de succès, qu'on en a déjà à peu près le nombre qu'il faut pour réparer les pertes que les Régimens ont souffertes. Elles partiront bientôt pour se rendre en Bohême.

Le Duc d'Ahrenberg, Commandant en chef du Corps de troupes nationales des Pays-Bas Autrichiens, employé dans l'Armée Impériale, ayant obtenu de l'Impératrice-Reine la permission de s'absenter pour quelque-tems de cette Armée, il arriva le 25. Janvier à son Château de *Heverlé* près de *Louvain*. Le Marquis de *Deynse*, Lieutenant-Général des Armées de S. M. Imp. est aussi arrivé le 12. Février de la *Bohême* à *Bruxelles*.

#### A R T I C L E I V.

*Contenant ce qui s'est passé de considérable en FRANCE depuis le mois dernier.*

- I. O N n'a pas la moindre inquiétude à la Cour sur les propositions que doit faire à *Petersbourg* le Chevalier Robert Keith, nouveau Ministre que la Cour de *Londres* y envoie, attendu